

Discours du Maire

Inauguration du nouvel aménagement du Hameau de Gruchy

Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de Calvados, Monsieur Stéphane SINAGOGA,

Monsieur le Vice président de la Communauté Urbaine Caen La Mer en charge de l'espace public, Cher Patrick,

Monsieur le Vice Président du syndicat « Eau du Bassin Caennais », Cher Bernard,
Madame et Monsieur les conseillers départementaux, Cher Myriam, Cher Philippe
Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Je suis ravie de vous accueillir ce jour pour inaugurer le ré-aménagement de notre hameau et vous souhaite la bienvenue.

Avant tout propos, je veux remercier les habitants du hameau qui ont eu à subir les désagréments de ces travaux (circulation, stationnement) pendant quasiment une année mais comme le dit le dicton « Le jeu en valait la chandelle »

Un grand merci à chacune et chacun d'entre vous d'être venus, pour inaugurer cette 1^{iere} phase de réaménagement de notre hameau dont le projet a pour objectif d'offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable et des déplacements sécurisés tout en renforçant la végétalisation et la désimperméabilisation des espaces publics.

Je parle de la 1^{iere} phase, la seconde devrait suivre afin que le hameau soit réaménager dans sa totalité .

Avoir une véritable aire de jeux, mieux circuler à pied, à vélo, en poussette ou en fauteuil roulant, rationaliser le stationnement. Ce sont des souhaits que nous voulions offrir aux habitants du hameau.

Ce projet a mûri suite à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme classant le hameau en zone UC. Ce zonage s'est traduit par la construction de maisons dans les «dents creuses» existantes, entraînant ainsi une évolution démographique, s'accompagnant de problèmes de circulation, de stationnement de véhicules. En parallèle, le hameau a connu sa dernière phase d'enfouissement des réseaux.

En 2022, nous avons travaillé sur un avant-projet, accompagnés du Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), de la direction de la maîtrise d'ouvrage de la Communauté Urbaine, du cabinet de la maîtrise d'œuvre ACEMO, du cabinet paysagiste Mosaic, ainsi que du syndicat «Eau du Bassin Caennais» (EBC).

En 2023, les travaux ont débuté par le changement des canalisations d'eau potable. En 2024 ont suivi les travaux de gestion des eaux pluviales, les trottoirs, la création de places de stationnement et la réfection de la voirie. Tous ces travaux sont de compétences communautaires, j'en profite pour remercier Nicolas JOYAU, président de la Communauté Urbaine qui n'a pu se libérer ce matin. Je voudrais aussi remercier les maires et particulièrement Fabrice DEROO, élu référent de notre secteur Caen Ouest, qui ont accepté ces travaux dont le financement se fait sur une enveloppe dédiée au secteur.

Un grand merci aux administratifs qui ont suivis les travaux:

- Benoît BESNEHARD, chargé de projet à la Communauté Urbaine Caen la Mer,
- Caroline LEFEUVRE du cabinet de la maîtrise d'œuvre ACEMO
- Frédérique GAUTIER, architecte paysagiste MOSAIC,
- Alexandra FONTY, conductrice d'opération au service du cycle de l'eau

- Nicolas ROY, chef de service à la direction de la maintenance et de l'exploitation de l'Espace Public de la Communauté Urbaine Caen la Mer,
- Thomas BAURUELLE, chargé d'opération à la direction de la maintenance et de l'exploitation de l'Espace Public de la Communauté Urbaine Caen la Mer,

Sans oublier les entreprises SADE, JONES TP, ET OXALYS.

J'y associe Patrick PORET agriculteur et voisin pour avoir mis à disposition son terrain pour le stockage du matériel des entreprises.

Puis, ces travaux de réaménagement se sont terminés par l'aménagement de cette belle place arborée. Nous avons voulu créer un lieu convivial à destination des habitants.

Comme vous pouvez le voir, beaucoup de structures sur un petit espace :

- Des jeux inclusifs pour les enfants comprenant des modules pour tous les âges.
- La création d'un boulodrome.
- La mise en place d'une table de ping-pong.
- La mise à disposition d'une boîte à livres.
- La mise en place de mobiliers urbains avec tables de pique-nique, bancs, arceaux à vélos, poubelles dotée de tri sélectif.
- L'habillage le transformateur électrique.

Restent à mettre en place l'abri bus et le défibrillateur.

Je souhaite de tout cœur que cet espace devienne un lieu de rencontre, d'échanges où se mêleront les générations.

Avant de conclure, je souhaite remercier nos partenaires financiers, sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

Cette opération a un coût global de 1 205 000 € HT.

- Le coût est de 485 000 € pour le syndicat Eau du Bassin Caennais
- Le coût est de 605 000 € pour la Communauté Urbaine Caen le Mer
- Le coût est de 115 000€ pour la commune ROSEL

Sur les 115 000€ correspondant à l'aménagement de la place, la mairie de ROSEL a obtenu des subventions

- de 24 530€ en provenance de l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Merci à l'Etat représenté Monsieur Stéphane SINAGOGA, secrétaire général

- Ainsi qu'une subvention de 60 000€ en provenance du conseil départemental du Calvados au titre de l'Aide aux Petite Communes Rurales (APCR).

Merci au conseil départemental du Calvados représenté par Madame Myriam LETELLIER et Monsieur Philippe LAURENT

Les derniers remerciements vont aux adjoints, tout particulièrement Allain ROUSSEAU qui a suivi les travaux avec assiduité, et aux conseillers municipaux pour avoir cru en ce projet et de l'avoir soutenu.

Merci de votre attention